

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 21 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 21 octobre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BIAVA Denis (suppléant); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOULANGER Servane; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CORBEL Samuel (suppléant); DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; ÉCHEVEST Yannick; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GRAEBER Sophie; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; JOBIC Cyril; KERHERVÉ Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE GOFF Yannick; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALOMON Claude; TALOC Bruno; TERTRAIS Isabelle (suppléante); THOMAS David (suppléant); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie; INDERBITZIN Laure-Line à CHARLES Olivier; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoît; PAGNY Gilles à GRAEBER Sophie; PRIGENT Jean-Yvon à ÉCHEVEST Yannick; PUILLANDRE Elisabeth à NAUDIN Christian; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUCHER Gaëlle; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CONNAN Guy; DUPONT Frédéric; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; QUENET Michel; SCOLAN Marie-Thérèse; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	66
Procurations	11
Votants	77
Absents	11

Date d'envoi de la convocation : mercredi 15 octobre 2025
Secrétaire de séance Joseph LINTANF

DEL2025-10-238

MOBILISATION CITOYENNE : CYCLE CINÉ CITOYEN MENÉ PAR LE CONSEIL CITOYEN

Vu la délibération DEL2024-04-070 du Conseil d’agglomération adoptant le projet de territoire dont les 3 ambitions entérinent la volonté de l’agglomération d’être créative et productive, redistributive et de faire collectif ;

Considérant l’engagement de l’agglomération à donner plus de place aux citoyens et à favoriser leur engagement ;

Considérant l’objectif de l’agglomération de renforcer notre relation à l’usager et de s’en rapprocher ;

Il est proposé de mettre en place, sur deux années consécutives, 2026-2027, avec les membres du Conseil citoyen, un projet de Cinéma citoyen qui vise à utiliser les arts et la culture et particulièrement le cinéma comme outil de réflexion, de débat et de sensibilisation citoyenne sur des faits sociétaux.

Le projet consiste à projeter 6 films sur des thématiques définies telles que la santé, l’environnement, la jeunesse, la citoyenneté, la mobilité et l’immigration. Chaque film sera projeté trois fois, au nord, au centre et au sud du territoire et sera suivi d’un débat avec le public animé par un modérateur. Un des objectifs du ciné citoyen est de faire émerger des propositions et des préconisations en lien avec les compétences et/ou projets de l’agglomération à l’issue des débats.

Le projet est éligible aux fonds européens LEADER ; une demande de subventions tenant compte des différents postes de dépenses sera déposée au comité de programmation LEADER de novembre 2025.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	TTC*	%	Recettes	TTC*	%
Projection de films Location film Location salle Location vidéo pour projection	6 500€	65 %	Union Européenne (FEADER-Leader)	8 000 €	80 %
Interventions - débats Frais de déplacements Frais d’hébergement Frais de restauration Frais d’accueil (transport)	1 500€	15 %	Département	/ €	%
Communication Affiches + expo affiches Flyers	2 000€	20 %	Région	/ €	%
Évaluations * Aides à la réalisation questionnaire Aide à la réalisation de podcasts	0 €	%	Autofinancement (appelant le Leader)	2 000 €	20 %
Total Dépenses 6 films (18 projections)	10 000 €	100%	Total Recettes 6 films (18 projections)	10 000 €	100 %

Afin de déployer le projet, il est prévu de nouer des partenariats avec divers acteurs du territoire, tels que le CNAM, l'NSEAC, les communes, les lieux culturels, les structures sociales, les associations ...

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité:

- Valide le contenu du projet, son calendrier et son plan de financement ;
- Autorise le Conseil citoyen à participer, soutenir et mobiliser toutes les compétences de leurs membres afin de mener à bien ce projet ;
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter les financements LEADER et à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds européens.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF